

**Communiqué  
À tous les médias  
Pour diffusion immédiate**

**Les chambres de commerce du Québec se mobilisent pour la persévérance scolaire et invitent les entreprises à s'engager pour la réussite des jeunes!**

Québec, le 19 février 2010 – La Fédération des chambres de commerce du Québec et ses 158 chambres membres lancent une offensive pour inciter les entreprises du Québec à prendre fait et cause pour la réussite scolaire et contrer le décrochage.

La FCCQ estime que le savoir est un ingrédient essentiel de l'innovation, nécessaire à la croissance de notre économie. Déjà, l'OCDE nous rappelait que la hausse d'une année de la scolarité d'une population se traduit par une augmentation du PIB par habitant de 4 % à 7 %. C'est considérable!

De nombreuses chambres de commerce sont déjà engagées dans des actions auprès des entreprises ou à titre de partenaires d'organismes regroupés dans la poursuite d'un même objectif : augmenter le taux de diplomation des jeunes. Aujourd'hui, nous faisons un pas de plus et nous entendons en faire d'autres à l'avenir.

« La Fédération des chambres de commerce du Québec lance à l'ensemble des entreprises, principalement aux PME, une invitation à adopter un comportement qui écarte les risques de décrochage scolaire des jeunes et qui valorise la réussite éducative. Et ça commence par la décision de limiter les heures de travail des jeunes, » lance Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ.

Ainsi, les chambres de commerce du Québec sont invitées à joindre leurs membres, à les sensibiliser à la réussite scolaire et à les inviter à s'engager dans leurs pratiques d'embauche et de gestion, à valoriser la réussite éducative et la qualification professionnelle en incitant les jeunes à terminer leurs études. Concrètement, les entreprises participantes s'engageront :

- Durant l'année scolaire, à limiter à 16 heures par semaine le travail des jeunes de 18 ans et moins qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.
- Du dimanche au jeudi, à s'abstenir de faire travailler après 22h00 les jeunes de moins de 18 ans qui sont encore à l'école.

Chacune des entreprises qui s'engage ainsi recevra un certificat énonçant ces principes. À l'initiative de la FCCQ, les chambres de commerce font appel aux 50 000 entreprises membres dans toutes les régions afin qu'elles s'engagent ouvertement et qu'elles affichent le certificat dans leur établissement. « Bien sûr, les entreprises peuvent aller au-delà de ces engagements. Déjà, de nombreux employeurs ont développé des pratiques qui encouragent la qualification et l'obtention d'un diplôme. Mais pour celles qui ne l'ont pas encore fait, c'est un bon début, » ajoute Mme Bertrand.

Pour la FCCQ, la réussite éducative est un défi de société. Chaque personne, chaque organisation doit apporter son concours, y compris dans les petits gestes qu'elle pose au quotidien.

« Le jour où tous les employeurs du Québec auront mis en pratique l'engagement que nous lançons aujourd'hui et se seront préoccupés de la conciliation harmonieuse entre le travail et les études, la persévérance scolaire aura franchi un grand pas. C'est l'une des contributions que le réseau des chambres de commerce du Québec veut apporter au grand défi de la réussite éducative des jeunes, notre relève, » conclut la présidente-directrice générale de la FCCQ.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 158 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. La FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Pour information :

Bruno-Serge Boucher  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
514-717-4101 (cellulaire)  
[Bruno-serge.boucher@fccq.ca](mailto:Bruno-serge.boucher@fccq.ca)

Marc Poisson  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
514-616-7691 (cellulaire)  
[Marc.poisson@fccq.ca](mailto:Marc.poisson@fccq.ca)